

TERRI AGNEW:

Bien, on commence. Nous allons demander au personnel de déployer sur Adobe connect le matériel que nous allons utiliser pour notre réunion et nous allons commencer l'enregistrement. Est-ce que nous allons faire un appel?

C'est une discussion. Je ne sais pas s'il faut faire l'appel ou pas. Bien, nous allons faire l'appel. Alors, nous allons commencer l'enregistrement et la session commence. Bonjour, bonsoir à tous. Donc, c'est la réunion d'At-Large pour l'amélioration de la transparence ICANN. Nous sommes jeudi 5 juin 2014 à 20 heures UTC. La réunion dure jusqu'à 21:30 UTC. Nous avons Alioune Diop, Oksana Prykhodko, Maureen Hilyard, Holly Raiche, Ron Sherwood, Garth Graham, Siranush Vardanyan, Michael Yakushev, Olivier Crepin-Leblond, Pedro Veiga, Cheryl Langdon-Orr, Leon Sanchez, Seth Reiss, Sivasubramanian Muthusamy, Eduardo Diaz, Pastor Peters, Jordi Iparraguirre, Sebastein Bachollet, Evan Leibovich, Allan Skuce, Michael Yakushev, Loris Taylor, Otunte Otuene, Ali AlMeshal et Fatima Cambronero.

Sur le canal espagnol, nous avons Christian Casas et sur le canal français, nous avons Michel Tchonang. Donc, excuses de Mercy Moyo, Wolf Ludwig, Werner Hülsmann, and Jean-Jacques Subrenat. Le personnel, Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Gisella Gruber et moi-même, Terri Agnew. S'il vous plait quand vous prenez la parole, donnez vos noms et parlez à une vitesse normale.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Terri. Je ne sais pas si on a tout le monde. Peut être qu'il y a des personnes qui n'ont pas été cités dans l'appel.

MARK URBAN: D'ISOC, bonjour.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Bien, donc c'es un appel qui a été mal baptisé. C'était un appel de briefing sur la transparence et la responsabilité d'ICANN, mais, en réalité, il s'agit plutôt d'une discussion que l'on va avoir. La raison pour laquelle on a organisé c'est que nous allons commencer une discussion. Nous avons commencé une discussion la semaine dernière sur les commentaires publics, le thème des commentaires publics. Ça était nommé: l'amélioration et le renforcement de la transparence d'ICANN et on a pensé qu'il y avait beaucoup de discussions qui étaient nécessaires encore au sein de la communauté At-Large, au sein d'ALAC de façon à pouvoir à nous fournir un type de réponses ou un type de déclarations que cette communauté doit rédiger.

Par conséquent, c'est un thème très important et les commentaires publics qui ont commencé le 27 mai et qui vont avoir une date ouverte de réponses, pardon qui a commencé le 6 mai, et la réponse est le 28 mai et la période de clôture avant laquelle ALAC doit envoyer ses commentaires est le 18 juin. Donc, les discussions que j'ai eu auparavant, aujourd'hui, avec Tera qui est responsable de ce processus de commentaires publics sur ce thème et au cours des ces discussions,

on m'a dit que la période de réponses pourrait se finir après la réunion de l'ICANN de Londres, la réunion numéro 50.

Donc, nous avons encore un peu de temps pour fournir cette réponse au sein de notre déclaration. Demain, il y aura une annonce avec un suivi sur la création du groupe de travail pour améliorer ou renforcer la transparence de l'ICANN et une déclaration aussi va être faite concernant la transition de la supervision de la fonction IANA, c'est de processus qui sont d'une certaine façon liés l'un à l'autre ou connectés et donc, ICANN doit montrer que l'on est en train de passer par ce processus d'amélioration de la transparence avant la transition de la supervision des fonctions IANA, avant que cette transition ait lieu puisque cela était prévu pour l'année prochaine.

Donc, voyons certains points sont liés et ICANN n'est pas IANA bien sûr. Le contrat d'IANA forme une seule responsabilité de l'ICANN et l'ICANN regroupe un tas d'autres choses. Mais quand on parle de la mondialisation de l'ICANN, c'est déjà commencé d'une certaine manière et qui est un processus qui est lié à toutes ces choses là. Certaines personnes qui sont sur cet appel aujourd'hui vont pouvoir nous aider à réfléchir dans ce sens.

Donc, cet appel est enregistré. Vous avez vu qu'on a fait l'appel pour voir quelles étaient les personnes présentes. Donc, si vous voulez prendre la parole, vous avez deux possibilités: ou bien, vous pouvez réclamer la parole sur le chat d'Adobe en nous disant ce que vous voulez dire par écrit ou en levant la main pour le dire à haute voix. Vous demandez la parole, on vous donne la parole. Vous donnez votre nom avant de commencer à prendre la parole, à parler pour la transcription

et pour que les interprètes puissent traduire et savoir qui parle et que dans la traduction on sache qui parle puisqu'on a le service d'interprétariat en français et en espagnol aujourd'hui.

Bien, la période de commentaires publics en elle-même est liée à la page de notre ordre du jour et c'est améliorer ou renforcer la transparence d'ICANN. Ce processus de transparence va être coordonné par un groupe de travail du même nom qui a plusieurs membres, des experts sur ce thème. Il y a un mélange d'experts de différents thèmes qui vont participer à ce groupe de travail. Et la page internet qui a été créée et qui porte ce même nom, va rentrer dans les détails des termes de référence et va aborder toutes les questions qu'il faut se poser ou que ce groupe de travail devrait se poser. Certaines de ces questions sont présentées sur la page. Vous les voyez et la question principale et où est ce qu'on commence, par quoi on commence et j'ai entendu des questions qu'on devrait se poser sur deux types.

Il y a eu deux équipes de révisions de la transparence ATRT 1, ATRT2 qui vient de finir son travail il n'y a pas longtemps et dans ce nouveau processus qu'est ce qu'on fait? Qu'est ce que ce nouveau processus doit reprendre le travail réalisé par ces deux groupes et continuer sur le travail? Mais, enfin, c'est une question et il y en a beaucoup d'autres et les documents qui sont liés à ce processus et les documents qui doivent être ajoutés à notre ordre du jour sont les documents portant sur la fonction IANA, la présentation fait par Nigel lors du webinaire de formation de compétences de Pré ATLAS 2 sur la gouvernance d'internet. Et cela peut apporter vraiment des détails sur la façon dont fonctionne cette fonction IANA et puis on a aussi le webinaire avec Theresa Swinehart qui a eu lieu il n'y a pas longtemps sur l'amélioration

de la transparence ICANN et ce que je vous propose, c'est de prendre quelques minutes de plus pour voir rapidement les diapos de Theresa Swinehart sur l'amélioration de la transparence d'ICANN pour nous remettre un petit peu dans le sujet.

Donc, il y a un lien sur notre ordre du jour qui vous mène au rapport final de l'ATRT 2 et ce groupe de travail a été créé pour améliorer la transparence de l'ICANN et pour évaluer, mesurer la mise en œuvre de recommandations de l'ATRT 1 et donc, c'est un bon point de départ si ça vous intéresse, si vous ne connaissez pas le travail actuel réalisé par ce groupe de travail. C'est un bon départ et puis finalement l'affirmation d'engagement.

Alors, ça c'est important aussi parce qu'actuellement pour les mécanismes de transparence d'ICANN, l'affirmation d'engagement de l'ICANN et surtout la section 9.1, je dirai ça de mémoire. Donc, la partie 9.1 qui parle de la transparence et de la responsabilité envers les utilisateurs de l'internet et ce sont des points importants. Et l'affirmation d'engagement est aussi un contrat entre l'administration des télécommunications et ce qu'a été signé en 2009 avec le secrétariat américain et c'est quelque chose qui va changer dans le futur une fois qu'ICANN va passer à l'étape suivante et je crois que c'est le mot qu'il faut utiliser à l'étape suivante.

Bien, mais je vois la présentation utilisée de Theresa Swinehart sur l'écran. Le seul problème c'est que ça n'avance pas. Je ne sais pas ce qui se passe. Je ne peux pas passer les diapos. Bon, on va voir si on peut demander au personnel d'en faire un pdf et le transformer en pdf, comme ça on pourra le consulter sous le format pdf.

CHERYL LANGDON-ORR: Si l'on avance, vous devez prendre le contrôle et si on avance dans la présentation, vous allez voir que ça commence à marcher. Voyons, essayez d'appuyer sur le bouton pour avancer. Voilà, ça y est, c'est bon ça marche.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je n'ai rien fait. Mais merci Cheryl, mais vous êtes une magicienne. Voilà, on avance automatiquement. Bien, alors, voilà la présentation de Theresa Swinehart qu'elle achève il y a quelques semaines. La première diapo, annonce du gouvernement américain, pourquoi maintenant? Le gouvernement américain a toujours considéré ce rôle comme conditionnel et voilà, ici vous avez quelques informations. Pour ça avance tout seul maintenant? Pourquoi ça avance aussi vite? Est ce que quelqu'un peut le freiner, le ralentir?

J'ai l'impression de parler à la machine. Donc, le gouvernement américain a considéré ce rôle comme étant transitoire. Voilà quelques unes des contributions que nous avons reçues. Jean Jaques Subrenat qui ne pouvait pas participer à cette réunion, nous a envoyé une contribution par écrit dans laquelle il dit que toutes ce qui c'est passé avec l'affaire Snowden a permis d'avoir une transition pour avancer beaucoup plus vite que ce que c'était prévu à l'origine et donc, c'est peut être c'est quelque chose qui est responsable de l'accélération des choses.

Nous n'allons pas discuter de cela. C'est un point sur lequel que j'ai mon propre opinion et je pense que la communauté aussi a son propre opinion là dessus, mais que je crois qu'il faut être au courant de cela et cette communauté doit savoir que cette présentation a été faite, a été basée sur des données découlant de la consultation précédente et dont tous les principes sont en ligne avec le suivi qui a été fait au niveau de Net Mondial et les principes pour guider dans cette gouvernance et pour appliquer un modèle multipartite. Tout cela, on en a tenu compte ici. Et donc les principes qui nous guident n'ont pas beaucoup changé.

Ces principes actuels sont les mêmes que le NTIA assumait auparavant. Donc, la fonction IANA, je pense qu'on a déjà parlé assez de cette fonction IANA. Il y a eu plusieurs présentations qui ont été faites là-dessus. Il y a un très bon diagramme sur la fonction IANA qui a été présenté sur notre site internet. Rappelez-vous que l'on a ici une téléconférence qui ne porte pas exactement sur la fonction IANA, mais sur le projet de transparence de l'ICANN. Donc, je passe un peu rapidement.

J'essaye d'avancer parce qu'il y a une série de points ici. Donc, la visualisation des points clés. De nouveau, je dirai que c'est lié à la supervision d'IAAN et à la transition de cette supervision, de cette responsabilité, ensuite les principes et les mécanismes par lequel tout cela devraient avoir lieu et donc, c'est le groupe de direction qui va annoncer demain avec une composition différente. Il y a eu une augmentation du nombre de participants dans ce groupe et le processus en lui-même représente une opportunité de participé à cet objectif qui est un mélange entre le processus de transparence d'ICANN et la transition de la supervisions des fonctions IANA.

Voilà, cette partie de la présentation porte sur la transparence en elle-même comme vous pouvez le voir. Ça parle du renforcement des mécanismes de l'affirmation des engagements dont on parlait il y a quelques minutes et de nouveau, je dirai qu'il y a cette question sur le fait d'examiner les mécanismes de l'ICANN s'ils devraient être renforcés. Donc, l'affirmation d'engagement nous montre ce qui se passe et comment ICANN est responsable de ce système multipartite auprès des utilisateurs etc.

Bien, merci. Nous avons donc l'affirmation d'engagement, sa révision, la révision de la transparence et de la responsabilité, le groupe de révision de la sécurité et de la stabilité le SSAC. Il y a donc un mécanisme. Il y a l'organisation que vous connaissez bien ALAC, At-Large, tous les SO et les AC figurent ici, existe depuis le début de l'ICANN et maintenant nous sommes en train de rentrer dans une deuxième étape de révision. Il y a les statuts et tous ces documents qui sont renvoyés au conseil de direction, le conseil d'administration et le processus de sélection des membres du conseil, la sélection au sein des SO et tout ce qui concerne ALAC et aussi le comité de nomination qui doit sélectionner certains membres du conseil d'administration.

Tout cela lié à des lois, à certains règlements externes et je ne suis pas un avocat, donc peut-être je me trompe, mais je sais que la loi de la Californie en ce qui concerne l'ICANN, la loi qui s'applique. Le processus de transparence. Voilà l'explication de la consultation publique, de ce qu'est la consultation publique.

Les contributions sont identifiées, les éléments clés pour remporter la transparence à ICANN pour aborder l'absence de relations

contractuelles avec le gouvernement américain et ma compréhension de cela est que nous cherchons un système comme un super système d'ATRT 2, quelque chose qui révisé la transparence de l'ICANN pour voir vraiment s'il se fait et qu'est-ce que on veut faire pour la transparence et la responsabilité des mécanismes pour l'ICANN demain.

Voilà, c'est la première consultation d'une série nombreuse de consultations. Je veux vous rappeler qu'il y a deux groupes de travail qui vont être créés. D'abord, il y a le comité de direction qui va être renommé comité de coordination pour la supervision de la fonction IANA. Donc, on en a déjà parlé. On a vu déjà rapidement cela et ce que nous avons vu il y a quelques diapos et ensuite il y a un groupe de travail intercommunautaire ou un groupe de travail de communauté basé sur la communauté. Un groupe de travail de la communauté qui va être formé de beaucoup de gens et d'organisations de soutien de comité consultatif qui vont représenter ce groupe et qui vont travailler aussi sur la question de la responsabilité de l'ICANN. Et je pense qu'on a réalisé un appel pour des membres pour que d'autres membres se joignent et entrent dans ce groupe de travail et je crois que nous allons avoir notre propre groupe de travail au sein d'At-Large pour pouvoir discuter de ces problèmes aussi, ce qui va nous permettre de parvenir à un consensus sur ces différents thèmes.

Bien, maintenant, après avoir parlé pendant vingt-cinq minutes, je dirai que nous avons un bon point de départ pour parler de ce processus de transparence ou de responsabilité. Je sais qu'Evan est sur cet appel et je vais lui demander de prendre la parole pour qu'il partage un petit peu son opinion. C'est son point de vue avec nous en tant que président ou

co- président du groupe de travail des défis futurs qui a travaillé sur ce problème.

Donc, je pense que c'est la personne idéale et ensuite nous commençons la discussion et la discussion sera: qu'est-ce que nous allons recommander dans notre première déclaration concernant ce processus. C'est le processus que l'on voit actuellement et dont on parle déjà depuis plusieurs mois, presque un an. Mais bon, Evan, vous avez la parole.

EVAN LEIBOVICH:

Merci Olivier. Je n'ai rien préparé pour ce soir, pour aujourd'hui. Donc, je vais prendre la parole et vous parler de ce que je sais. Le groupe de travail sur les défis futurs a soumis un commentaire à l'ATRT qui n'a pas répondu directement aux questions, mais qui essayait d'avoir une approche générale et notre groupe a essayé d'agir de différentes façons pour analyser un niveau élevé et de comprendre de manière holistique comment travailler ensemble pour répondre à cette question spécifique de l'ATRT, posée par l'ATRT.

De toute façon, l'ATRT a tenu compte de notre réponse. Mon commentaire personnel à ce point là serait de dire qu'ALAC a déjà soutenu clairement et solidement le travail et les résultats des rapports de l'ATRT 2. Personnellement, je suis déçu que le conseil n'ait pas expliqué pourquoi il y a certaines parties de ces conseils qui ne sont pas appliqués. Personnellement, avant que l'on entreprenne toute entreprise, tout travail pour améliorer la transparence de l'ICANN, je pense qu'il faudrait que l'équipe de révision qui s'est engagé pour

analyser tout cela, devrait d'abord donner une réponse. On devrait examiner le travail du groupe qui a fait cela avant de faire quoi que ce soit et dire qu'ils n'ont pas répondu entièrement à cette question.

Et donc, avant de commencer quelque chose de nouveau, je pense qu'il faudrait essayer de résoudre les points et sur lesquels l'ATRT 2 a chopé pour continuer à travailler. Donc, ce que je voudrai, c'est qu'on rentre dans un cycle de création de groupes de révision et faire des recommandations, de présenter tout cela au reste de l'ICANN. Des choses qui sont facile à mettre en œuvre, on les fait et ensuite, créer un nouveau groupe et rentrer dans ce cycle. On en est à la deuxième ouverture du groupe ATRT, c'est le groupe ATRT 2 et j'aimerais maintenant que l'on sache ce qui s'est passé dans ce groupe au sein de ce groupe avant de commencer notre cycle qui fasse qu'on risque de recommencer tout à zéro et de répéter certaines choses et qu'on veut faire certaines choses.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci Evan. Je suis absolument d'accord parce que la vraie question serait si effectivement on a besoin d'un autre groupe comment savez vous de part le passé à des moments où un groupe de travail a fait une recommandation? On demande à un autre groupe de travail de revoir les recommandations originales et donc, j'ai cette sensation que tout le monde est en train d'attendre à ce qu'on agisse. Sur le chat, on disait que l'ICANN avait des problèmes d'image avec l'UTF parce qu'il n'est pas un organisme direct de la communauté et donc on a ce genre de problèmes et j'ai cette sensation que l'ICANN veut bien faire ici et c'est

bien sûr pourquoi il faut qu'on s'engage autant que possible en tant que communauté pour s'assurer les choses soient bien faites.

Alors, j'ai des gens sur la queue. J'ai Christopher puis Alan Greenberg et après Alan. Christopher, vous avez la parole. Et vous êtes peut être en muet Christopher. Etoile 6 pour enlever le muet. Vous n'êtes pas en muet et on ne vous entend pas, Christopher c'est Terry ici. Christopher votre micro à l'air de ne pas être activé. Alors, est ce que vous pourriez vous en occuper s'il vous plait?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Terry. Est-ce que c'est possible de brancher votre micro? On va passer à Alan et puis on reviendra sur vous. Alan?

ALAN GREENBERG: Merci. D'habitude, je n'aime pas féliciter l'ICANN de sa responsabilité sur la transparence, mais je reprends le commentaire d'Evan de l'ATRT 2. Nous avons 6 mois pour répondre à ATRT2. Ils sont en train d'évaluer. Ils ne vont pas répondre avant Londres. Donc, je voudrai savoir quel est la liste qui lui fait dire qu'ils ne veulent pas répondre aux recommandations? Peut être que c'est bien le cas, mais je ne sais pas pourquoi elle le dit.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Evan.

EVAN LEIBOVICH:

Ma réponse est en fait pourquoi ça devrait leur prendre 6 mois de répondre à cela. L'ALAC a répondu très rapidement. Ils devraient au moins dire dans une déclaration qu'ils soutiennent ce qui a été dit. Ils vont voir comment expliquer ça. Il ne devrait pas leur prendre 6 mois. Donc, au moins, je leur donnerai le bénéfice de douter sur la base de ce que vous dites. On verra ce qui se passe à Londres, mais ils devraient s'engager pour mettre en œuvre tout ce qui était dit sur l'ATRTR 2 pour montre que l'ICANN est sérieuse avec son engagement avec ce processus mené par la communauté de responsabilité.

Ce n'est pas comme ça que ça se fait. Si c'est leur moyen de renforcer la responsabilité, il faut qu'ils montrent que lorsque la communauté leur dise ce qu'ils doivent faire pour améliorer et la transparence comme le dit le conseil « ok, on répond à la communauté, l'ICANN est censé être représenter les intérêts de la communauté » l'ATRTR 2 a une composition assez large et c'est le conseil et l'ICANN ne peut pas mettre en œuvre tout ce qui a été dit. Il faudrait que l'on mette en question leur engagement avec les processus de la responsabilité et transparence.

On va voir ce qui se fait à Londres et peut être on verra ce genre d'engagement. On est sûr que ça ne va prendre six mois de dire ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci Evan. On va voir maintenant si Christopher peut nous parler.

CHRISTOPHER WILKINSON:

Vous m'entendez?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, on vous entend, vous avez la parole. Ok, on reviendra à vous plus tard. Mike maintenant vous avez la parole.

MARK URBAN: Merci. C'était juste une remarque à ce que disait Evan. Je pense que c'est très valable de voir comment l'ICANN a réagi, mais je voudrai dire qu'ayant révisé l'ATRT 2 et ces documents. C'est bien qu'ils ont fourni des recommandations très spécifiques et je pense que c'est une partie des défis pour l'ICANN. C'est une déclaration de principe de base où les détails seront résumés à travers un processus consensuel de l'ICANN.

Donc, le conseil de l'ICANN devrait pouvoir évaluer les recommandations actuelles. Ce n'est pas qu'ils ne sont pas d'accord avec des principes, mais avec des actions spécifiques. Et donc, ils devraient étudier les impacts et les ressources qui peuvent allouer à chaque activité. Ce qu'Alan est tout à fait exact. Il faut qu'ils évaluent ce qu'ils peuvent faire, comment ils peuvent le faire, etc.

Maintenant, cela dit, je me demande si on pourrait leur demander en tant qu'activité pendant qu'on attend s'ils abordent les détails créer des documents plus génériques pour les personnes qui sont des politiques, les décideurs. Quels sont les documents qui représenter cela et ces principes sont ce qu'on attend de l'ICANN et on espère pouvoir travailler avec eux pour développer des processus que l'on transformera en actions et en principes spécifiques. C'est ce qu'on pourrait faire pendant qu'on attend qu'ils agissent et on devrait également fournir un

document plus clair et plus efficace pour la communauté, pour qu'ils comprennent qu'on a le temps de faire bien tout cela.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Mark. Alors, vous répondez à la deuxième question d'Adobe Connect pour que l'on révise cette question de responsabilité. Je t'en prie, bon commentaire. On va maintenant regarder la liste de personnes qui veulent prendre la parole. Holly Raiche.

HOLLY RAICHE: Merci Olivier. Ici, Holly Raiche. Je comprends ce qui a été dit. En particulier, on a des notions très claires comme ce qui est de la transition de supervision de la fonction IANA. Il faut qu'on voit comment cela fonctionne avec la responsabilité, avec l'application pour voir ce qui est dit et donc la composition serait à évaluer pour voir. Donc, cela serait évalué avec ATRT. Pardon, on n'entend pas vraiment, et voir comment travailler avec d'autres groupes de l'ICANN.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Holly. On a maintenant Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci Olivier, je m'excuse. Je voulais prendre la parole après ce qui a été dit pour faire des commentaires concernant la nécessité d'avoir d'autres groupes suivant l'affirmation d'engagement de l'ICANN et je pense qu'il sera une période de beaucoup de travail pour l'ICANN. Il faut

que l'on fasse attention. Donc, on a des périodes avant et à la suite de l'affirmation d'engagement.

Donc, dans l'avenir, on aura toujours beaucoup de travail à ce sujet et donc, ce changement qui s'est produit lors de l'application pour la mise en œuvre des recommandations de l'ATRT 1 montre l'importance des résultats de ce genre de processus en tant que produit. Donc, le travail de l'ATRT 2 devrait avoir une importance similaire.

Il est important de reconnaître ce travail et le processus pour améliorer la transparence et la responsabilité d'ICANN dans le cadre du processus de transition de la supervision de la fonction IANA devrait y contribuer aussi. On devrait un modèle dans l'ATRT2 et donc, cela dit, il faudrait que l'on reconnaisse que ce qui sera fait devrait nécessairement « suivre les processus habituels de l'ICANN » et on devrait identifier et évaluer les mécanismes disponibles pour la [00:30:59] pour notre communauté de ce genre de processus. Notre communauté était [00:31:05] donc, on devrait utiliser des processus qui lui correspondent et donc on doit travailler dans le cadre de la transparence et la responsabilité de l'ICANN nous même et on doit reconnaître en même temps l'importance des occasions, ce qui a déjà été mentionné et tout ce que Mark décrit sur l'importance de ces recommandations faites dans l'ATRT qui sont plutôt au niveau de la mise en œuvre qui sont importants.

C'est ce qui doit être fait de façon valide et donc on a différentes ressources qui doivent être incluses plus rapidement. Cependant, je m'attends à voir les résultats de ce travail à partir des contributions d'At-Large spécifiquement et donc ces activités ont une importance

critique. Voilà ce que je voulais dire. Ce n'est pas la peine de continuer à apprécier le travail des autres, vous le savez déjà.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Cheryl. Pour ceux qui ne le savent pas, Cheryl était représentante d'At-Large dans la première équipe de révision de transparence. Alors, elle sait très bien de quoi elle parle. Je pense que Mark attend toujours à prendre la parole. Je ne suis pas sûr si c'est parce qu'il attend toujours ou pas.non. On a maintenant Alejandro Pisanty.

ALEJANDRO PISANTY: Est-ce que vous m'entendez?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: On vous entend Alejandro, mais c'est impossible de vous comprendre. On vous entend, mais on n'est pas sûr de ce que vous dites. Je ne comprends pas Alejandro qui répond en ce moment. C'est un problème technique qu'on a. Alejandro, essayez de parler, on verra si les interprètes arrivent à vous comprendre et voir si le reste des participants vous comprend aussi. Allez-y.

On n'entend plus Alejandro,

ALEJANDRO PISANTY: Donc, les mécanismes de responsabilité sont des occasions pour ICANN en tant qu'organisation. Et donc ATRT1 et ATRT 2[inaudible 00:33:53]

pour que le travail qui va être fait, donc il faut voir au niveau de ce que ça donnerait.

Pardon, mais on ne peut pas interpréter Alejandro, c'est impossible de comprendre.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je n'ai pas vraiment compris ce que vous avez dit, j'essaierai de voir si sur l'enregistrement, on arrive à comprendre. Je sais qu'il est nécessaire pour les équipes de transparence et responsabilité de pouvoir inclure les niveaux de responsabilité pour les expliquer. Bien, on a Christopher qui a la parole.

CHRISTOPHER WILKINSON: Merci. Bonsoir, c'est Christopher qui parle. C'est juste quelques remarques à faire que j'ai. Je pense qu'on a besoin d'aborder la question et les points plutôt que Jean Jacques nous a envoyé aujourd'hui. Je soutiens la plupart des commentaires d'Evan et des critiques qu'il a fait. Je pense qu'on a besoin de résultats opérationnels beaucoup plus importantes de l'ICANN en général comme conséquence de l'effort volontaire de l'ICANN, des intérêts des utilisateurs et puis je voudrai conseiller au personnel de faire attention et d'être prudent avec toute organisation de soutien et des réunions également et des comités consultatifs.

Je pense que tout ce qui a été fait par le conseil et par les organisations de soutien n'est pas centré. L'ICANN est le régulateur de la concurrence juste entre le bureau d'enregistrement et les titulaires des noms de

domaines et les intérêts des utilisateurs dans le marché du DNS. Ce qui n'est pas bien fait à l'heure actuelle. Les autorités de concurrence de gouvernement vont commencer à poser des questions et je pense vraiment que le personnel doit avoir des informations [inaudible 00:36:19] faisant autorité avec des détails des gens qui ont participé dans chaque réunion, quel ont été les mesures prises.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Tout le monde attend à voir ce qu'on va faire. At-Large, le seul pouvoir qui équilibre les lobby techniques et commerciaux au sein d'ICANN et à moins qu'on impose un pouvoir substantiel, il me semble que c'est dans l'intérêt du personnel que l'on s'assure que les enregistrements soient clairs, détaillés et approfondis.

CHRISTOPHER WILKINSON: Merci Olivier, c'est une opinion magnifique et je vous en remercie.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Christopher. Alors je vous demande d'attendre jusqu'à ce qu'on aura fini pour nous dire si c'était une bonne réunion ou pas. Et donc At-Large doit être responsable. Au sein de l'ICANN, en fait, et il faut que l'on travaille avec plus ou moins d'efficacité pour qu'on nous entende.

CHRISTOPHER WILKINSON: Olivier, permette moi de revenir un moment. C'est vrai qu'on ne peut pas être efficaces, mais du point de vue du modèle multipartite à moins

que ce soit fait et que le système de l'ICANN s'occupe des intérêts publics, le gouvernement ou les gouvernements n'acceptent pas les résultats. Particulièrement, les gouvernements qui ne sont pas au sein du GAC et même certains gouvernements qui sont actif au sein du GAC comment en fait à se douter? Et vous voyez toutes les publications de la communauté européenne. Et c'est parce qu'il y a des décisions incroyables qui ont été prises qui suivent l'intérêt public dans l'idée, dans le concept disant de la pratique. Ce n'est pas le cas. Donc, il faut que l'on discute cela à Londres en quelques jours.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, merci. On espère le voir avec vous, est ce que vous avez d'autres commentaires à faire? Vous en muet maintenant. On a maintenant Christian Casas

CHRISTIAN CASAS: Au sein d'ICANN, les décisions sont prises au sujet des politiques internationales et des noms de domaines. Lorsqu'on crée des gTLD, des ccTLD, lorsqu'on a des services RIR, on assume qu'ils vont avoir l'opinion et donc, je comprends que ces requêtes de transition et ces formalités et ce format notarial même on a besoin d'avoir concernant les commentaires comme par exemple lorsqu'on parle de.sk ou nom sk, ça représente un territoire par exemple. Ce territoire en fait, c'est parti du domaine, si la communauté doit donc s'exprimer au sujet de cette question.

Voilà pourquoi il me semble que les formalités, la transparence, la participation claire et transparente avec l'engagement de certains gouvernements au monde, même le ministre d'affaires étrangères de l'Argentine a envoyé une lettre à l'ICANN, au PDG de l'ICANN le demandant que NIC argentine soit la seule autorité valide pour gouverner les domaines de territoire y compris les îles malouines, Sandwich et Géorgie aussi. Donc c'est le sk et le sk par exemple.

Donc, il nous semble que cette transparence ferait partie de ce processus. L'Argentine va participer au sommet ATLAS et voilà pourquoi on demande à avoir une révision des ccTLD y compris le.sk. Certains de ces ccTLD soutiennent le colonialisme et donc on demande que l'on crée un groupe de travail pour réviser toutes les décisions de l'ICANN après la vague de décolonisation et des mesures adoptées par les Etats Unis pour la décolonisation.

On a discuté cela à Net Mondial et on parlait en masse lors de ce sommet. Donc, le fait que cette réunion s'est faite à Sao Paulo montre ce qui a été fait concernant la surveillance de masse, ce qui inclut Microsoft et d'autres sociétés et corporations similaires. Donc, il faut que l'on soit spécifiques et que l'on suive brésilien.

Il faut qu'on adopte un cadre civil pour l'internet. Il faut qu'on fonctionne contre la censure et la surveillance. Donc, cela doit être inclus dans les débats et les discussions de la période. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci. J'allais demander à Cheryl de prendre la parole. C'est notre agent de liaison ccNSO, mais je pense que le cadre d'interprétation c'est aussi son domaine. Et donc, je sais que Cheryl a été engagée dans ce sujet à l'époque. Donc, peut être qu'elle pourrait nous donner un peu plus d'informations sur comment les ccTLD ont été alloués ou transférés. Bien, Cheryl, vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci Olivier. Morin est aussi sur cet appel et je suis sur le point de partir pour aller participer à un autre groupe de travail. Nous en sommes au rapport final de nombreuses années de travail et concernant la délibération de notre communauté sur cette question, ce que suggère, Olivier, c'est que dans le futur, on ne s'arrête sur ce qui a été dit dans cet appel et qu'on essaye de voir comment les délibérations ont lieu concernant les fonctions et concernant les opportunités qui existent pour permettre à la communauté de participé aux discussions sur ce point si important et ce sont des choses qui sont très proches.

On est très proches d'un rapport final rédigé par le groupe de travail et donc, je pense que c'est une question sur laquelle ALAC doit aussi se pencher et apporter son leadership pendant la réunion de Londres et travailler, nous devons travailler entre Londres et Los Angeles sur ce point aussi. Et peut être que quelqu'un d'autre peut prendre la parole, mais je dois partir parce que je dois me connecter pour participer à une téléconférence d'un autre groupe de travail.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Bien, nous allons suggérer que cette discussions continue et qu'à Londres on nous parle un petit peu du cadre d'interprétation que le groupe de travail nous fasse une session de briefing sur la façon dont les ccTLD sont liés aux questions de souveraineté ou répondent aux questions de souveraineté des gouvernements etc.

Il y a des centaines de discussions qui ont eu lieu sur ce point là, je le sais. Je suis heureux de savoir qu'on est sur le point d'avoir un produit final qui sera bientôt disponible et que nous en aurons bientôt fini de ce problème. Bien, nous allons continuer donc à avancer dans notre discussion et nous donnons maintenant la parole à Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup, j'ai levé la main avant d'entendre ce qui a été dit, mais je voudrai faire un commentaire sur ce qui vient d'être dit en tout et on a fait un commentaire, si j'ai bien entendu. J'avais certains problèmes pour comprendre, mais on a dit que beaucoup des recommandations faites par le groupe d'ATRT sont compliqués, bureaucratiques et ne vont pas résoudre les problèmes de transparence et de responsabilités. Et d'une certaines façon je ne suis pas tout à fait d'accord, parce que je pense que les justifications qui accompagnent la motion du conseil ne répondent pas aux choses qui ont dans l'ATRT2.

Les recommandations doivent se focaliser sur des détails, non pas sur une vision ample et au sein de la discussion de l'ATRT 2, nous avons utilisé une phrase à l'époque qui était nous voulons voir la transparence construite principalement dans l'ADN de l'ICANN et nous ne le verrons pas et toutes les discussions qui vont avoir lieu confirment qu'on a beau

changé les règles et on ne change pas nécessairement la culture de la communauté, et c'est cela qu'il faut changer justement parce que les détails. Tout le monde dans notre organisation est convaincu de certains points, mais il y a beaucoup des indications qui montrent que c'est le contraire et je pense qu'on a un défi ici et ce n'est pas de définir les recommandations de l'ATRT 2, mais de voir comment changer la culture que l'on a pour être sûr qu'on a un système qui est basé sur la transparence et sur la responsabilité. Voilà, je ne sais pas comment le faire, mais je pense que c'est sur ce point là qu'il faut se focaliser.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Alan, est ce que vous voulez dire que la culture de l'ICANN n'a pas changer depuis tel que l'on avait il y a plusieurs années. Est-ce que vous pensez qu'il y a toujours peu de transparence?

ALAN GREENBERG: Non, je ne dis pas qu'elle n'a pas changé, je dirai que la culture de l'ICANN a évolué, le temps a beaucoup évolué et changer positivement, mais je pense que de toute façon lorsqu'on regarde la façon dont l'activité des individus est faite et réalisée et quand on analyse la transparence et la responsabilité, ils ne sont pas au premier plan, c'est facile pour nous de considérer qui nous affecte le plus. Par exemple, les arrangements de voyages ne sont pas transparents et sont organisés par des gens qui ont beaucoup de travail et c'est le personnel d'ICANN et pour une question de règles, on parle de règles.

On sait que ces règles existent, mais on ne sait pas pourquoi ils ont été faits. Il y a beaucoup de choses que l'ATRT 2 analyse et le défaut semble être que c'est difficile de faire de recommandations là-dessus. Le problème c'est que la culture corporative est de protéger la société et non pas d'ouvrir cette société, la société d'ICANN. Je ne veux pas dire que partout c'est le cas, c'est que ce soit quelque chose dans l'énigme, mais je dirai qu'en général on trouve ça et que c'est quelque chose contre quoi on devrait donc se battre.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Alan, nous avons Sébastien qui veut prendre la parole, un membre du conseil qui est avec nous sur cet appel. Il y a eu beaucoup de questions qui ont été posé concernant ce qui allait se passer concernant les recommandations de l'ATRT 2 pourquoi à ce que le groupe de travail qui a travaillé sur le processus de la transparence avait été crée, pourquoi un nouveau groupe sur ce même thème? Et comment la culture changeait toute une série de questions qui sont des questions importantes. Sébastien, je ne sais pas si vous voulez faire un commentaire sur le processus d'abord qui est mis en œuvre actuellement et ensuite sur d'autres points qui ont été mentionné ici. Sébastien, vous avez la parole. Sébastien, vous êtes en muet apparemment.

SEBASTEIN BACHOLLET:

Maintenant, si vous m'entendez?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Parfait, on vous entend, allez-y.

SEBASTEIN BACHOLLET: Bien excusez moi. Alors, merci beaucoup de m'avoir demandé mon opinion. D'abord, je pense que cette réunion et cette discussion est très intéressante et je pense que vous avez vraiment des gens très compétents qui connaissent vraiment bien l'histoire de l'ICANN et c'est toujours très intéressant, très utile de participer à ce type de débats.

Je vois par exemple que Alejandro qui est la personne qui a organisé les changements de l'ICANN de ICANN.1 à ICANN.2. Et donc, c'est quelqu'un d'important sans parler de Christopher, c'était une personne très importante qui travaille dans le GAC ainsi que d'autres personnes. Donc, je pourrai avoir plein de choses à apporter ici, mais comme vous le savez, je n'ai pas le droit de prendre la parole et je vais prendre le temps de vous dire quelque chose, mais ensuite, on en reparlera si vous voulez, mais d'abord, pour répondre à une des questions où en sont les recommandations de l'ATRT? Je n'étais pas préparé pour répondre à cette question, mais on sait que le conseil a six mois pour répondre à ces recommandations et le conseil va répondre à ces recommandations lors de la réunion de Londres.

Je suis presque sûr que tout ou presque toutes les recommandations vont être abordées et analysées. Pourquoi est ce que cela prend autant de temps. Justement, cette organisation, comme vous le savez, dans notre organisation, le conseil a beaucoup de choses à faire et aussi peut être parce que nous devons regarder les propositions pour voir comment est ce que cela sera mis en œuvre. Quel sera le cout de la

mise en œuvre? Et ensuite, il nous faut décider sur tous ces aspects, pas seulement savoir si le conseil est d'accord avec la proposition, mais aussi pour savoir si le conseil est d'accord avec la proposition, la mise en œuvre proposée par le personnel, le budget que cela implique. Ça demande un certain temps de travail.

Je pense que c'est pour ça que dans ce processus de l'ATRT et on a eu besoin d'un an pour réviser, pour que les révisions soient faites par l'ATRT et on a eu besoin de six mois pour que le conseil puisse réviser ces propositions et c'est la même chose pour toutes les autres équipes de révisions, celles sur la sécurité et la stabilité à laquelle appartient Alejandro, celle sur le Whois c'est pareil et donc le futur groupe de travail de nouveau gTLD. C'est la même chose aussi.

Donc, je pense que c'est une question intéressante, mais j'aimerais que vous n'oubliez pas le fait que cette discussion qui a lieu actuellement ne porte pas seulement sur l'ATRT, c'est une partie de la question de la transparence de l'organisation. On n'a jamais pris compte de la structure totale de l'organisation de la structure dans son ensemble et c'est pour cela que cette discussion maintenant doit tenir compte de cet aspect et c'est pour cela que je voulais aborder le problème mentionné par Alejandro, parce que Alejandro connaît très bien cette organisation et voilà, c'est tout ce que j'avais à vous dire. Merci beaucoup.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Sébastien. Vous avez abordé ici. On parle de la présentation de principe de guide pour la responsabilité, est-ce que ce sont des changements pour ICANN? Est-ce que c'est cela que c'est

quelque chose que le conseil considère aussi sur ce type de choses? Le changement.

SEBASTEIN BACHOLLET:

C'est une bonne question. Ce n'est pas la réponse du conseil, c'est ma réponse personnelle. Je dirai qu'on a besoin de temps pour avoir une vision d'ensemble sur l'organisation. Même si on prend la question de la responsabilité, seulement cette question, comment devenir plus responsable ou plus transparent? Si l'on ne sait pas comment on est organisé et si on ne sait pas comment la voix de chaque partie prenante va être entendu, comment est ce que l'on peut et comment ils peuvent s'exprimer, comment ces parties prenantes peuvent s'exprimer? Comment faire?

Si l'on veut parler de cette question, il va falloir parler de la composition du conseil par exemple, à ce moment là, il va falloir aussi de la composition des autres organisations et à ce moment là, je dirai que même si ce n'est pas écrit dans les requêtes, la conséquence du lancement de cette discussion, je n'ai peut être pas raison ou vous n'êtes peut être pas d'accord, mais je pense que vous en tant qu'At-Large, vous devez tenir compte de la vision d'ensemble. C'est important d'avoir cette vision d'ensemble. Il faut le faire maintenant. Si on se passe cela maintenant, ça sera trop tard pas seulement pour At-Large, ça sera trop tard pour l'organisation elle-même.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Sébastien. Ça correspond un petit peu à ce que Mark à dit aussi avoir une approche plus globale. Alejandro, vous avez la parole. Vous êtes en muet peut être. Alejandro, vous avez la parole, vous pouvez y aller. Bien, on a un problème technique. On ne l'entend pas. Bien, est ce que le personnel de l'ICANN peut nous dire. Ok, Adobe Connect seulement. Donc, ça ne marche pas. Je ne vois personne d'autre qui veuille prendre la parole. Alejandro, si vous pouvez. Voila Alejandro, allez-y.

ALEJANDRO PISANTY: Oui, je suis d'accord avec ce que Sébastien a dit. Je le remercie et je voudrai ajouter quelque chose.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Excusez nous et Alejandro, éloignez vous un petit peu du micro pour voir si ça va mieux. On ne vous entend pas du tout. Votre voix est très. Ce n'est pas clair du tout.

ALEJANDRO PISANTY: Est-ce que c'est comme ça va mieux là?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Un petit mieux, oui. Allez-y

ALEJANDRO PISANTY: Je dis que je remercie Sébastien pour ce qu'il a dit.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Ok, vous avez été coupé Alejandro. On a perdu Alejandro. Donc, nous allons voir si quelqu'un peut appeler Alejandro directement. Je vois que Christopher a toujours la main levée. Christopher, est ce que vous voulez prendre la parole de nouveau? Sébastien, allez-y.

SEBASTEIN BACOLLET: Merci beaucoup. Comme ça, on donne la possibilité à Alejandro de revenir. Je voulais aborder un problème parce que j'ai entendu beaucoup de gens qui parlaient d'ICANN sans arrêt et donc, je voudrai dire principalement que l'ICANN est un organisme qui prend des décisions au niveau du conseil, au niveau du personnel de haut niveau, mais je pense qu'il faut comprendre aussi que si ICANN est quelque chose, ICANN c'est nous tous, ce n'est pas seulement les personnes du conseil d'administration. S'il n'y avait pas d'At-Large, s'il n'y avait pas les ALS, s'il n'y avait pas des membres d'ALS, ICANN n'existerait pas. S'il n'y avait pas de bureau d'enregistrement, s'il n'y avait pas de registres et de titulaires de registres, s'il n'y avait pas d'utilisateurs commerciaux, d'utilisateurs, il n'y aurait pas d'ICANN.

ICANN est une organisation multipartite et nous devons arrêter de parler d'ICANN comme s'il était juste une petite poignée de gens. ICANN c'est nous tous et lorsque l'on parle, il est important de s'en souvenir et de changer la terminologie, disant, qu'on utilise quand on parle de ça.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Sébastien. Alejandro est là. On va essayer de lui donner la parole. Alejandro, est ce que vous pouvez essayer de parler.

ALEJANDRO PISANTY: Oui, est ce que vous pouvez m'entendre?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: On vous entend.

ALEJANDRO PISANTY: Bon, je pense qu'il faut s'assurer que la contribution d'At-Large respecte les questions de responsabilité et nous devons être responsables et nous devons comprendre pour différentes raisons, At-Large représente l'intérêt de la communauté des registres, des bureaux d'enregistrement. Mais, on a aussi une concurrence pour les ressources d'ICANN et pour la tension d'ICANN, pour les soutiens. et donc la transparence de l'ICANN concerne cela aussi. Et quant on parle de responsabilité ou de transparence de l'ICANN, il faut savoir que c'est la responsabilité de l'ICANN et c'est At-Large ou ce type d'organisations qui peuvent s'assurer que cela soit respecté et Alan Grennberg dans son intervention a parlé de la contribution de l'ATRT 2 et je pense qu'At-Large doit prendre un rôle davantage important et dans le domaine de la responsabilité, il faut que l'on comprenne que certaines.

SPEAKER: Je m'excuse, mais Alejandro est pratiquement inaudible.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Bien, on a raté pas mal de choses que vous avez dites. Ce n'était pas très clair. On a compris 70 pour cent ce que vous avez dit. Bon, j'allais vous demander de soumettre certaines des ces commentaires ou un résumé des ces commentaire que vous venez de faire sur le chat ou par mail, si vous pouvez nous l'envoyez par le chat ou par mail parce que c'était très intéressant.

Bien, nous sommes sur le point de finir cet appel, mais nous avons Mark. Mark, vous avez la parole.

MARK URBAN: Je voudrai dire quelque chose à Sébastien. Je pense que c'est une déclaration de principe qui l'a fait sur ce qu'est ICANN et je pense que c'est important que l'on regarde cette discussion concernant la transparence et la responsabilité comme une occasion de rendre ICANN non seulement plus capable de faire une déclaration concernant ce modèle multipartite, mais aussi parce que ICANN va pouvoir affecter des ressources à la communauté qui va à ce moment là représenter la société et la communauté dans son ensemble et qui va apporter sa valeur à la communauté de l'ICANN en tant que communauté.

Donc, le fait que nous sommes dans une infrastructure qui nous permet une large gamme d'informations d'opportunités et des défis. Ces défis, ICANN doit les relever. Cela signifie souvent que nous sommes une organisation basée sur la communauté, nos ressources sont peu nombreuses, sont rares. Donc, un des principes est de réfléchir

comment est ce qu'on va dépenser ces ressources. ICANN va passer dans un environnement plus multipartite et certaines considérations sur le fait de tirer un meilleur profit des ressources disponibles vont devoir être une des discussions auxquelles nous allons devoir participer.

Nous ne pouvons pas quitter la table de discussion sur la responsabilité lorsqu'on vous dit qu'on a cinq réunions ouvertes, différentes dans des capitales ou l'on ne peut pas faire venir des personnes venant des pays en développement parce qu'ils ne peuvent pas se rendre à ce type de réunions. Donc, je pense que c'est là qu'il faut développer un environnement basé sur des principes, basé sur un modèle multipartite, mais surtout quelque chose qui permette au gouvernement de fonctionner puisque les gouvernements doivent obtenir un consensus de la société qu'ils représentent et avoir un consensus aussi au niveau technique.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Bien merci. Une question que je voudrai vous poser. Vous avez eu le temps de participer à Net Mondial et de lire la déclaration découlant de Net Mondial.

MARK URBAN: Oui, je l'ai lu tout à fait.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Bien est ce que vous pensez que ces choses là, que ces principes devraient être appliqués directement à ICANN en lui-même et qu'ICANN devrait en tenir compte?

MARK URBAN: Je pense qu'il est important pour nous d'abord cette discussion. Je pense que si on propose cela, il faut que ce soit quelque chose proposée par ALAC et que ce soit une proposition de la communauté et dire voila c'est comme ça qu'ICANN doit continuer à opérer, à fonctionner.

Je pense que ces principes sont des guides qui s'appliquent à un tas de choses. Il y a des déclarations plus détaillés comme par exemple on va avoir des ressources pour aider les participants à participer vraiment dans un environnement multipartite par exemple.

Les principes que nous devons soutenir de manières agressives au sein de notre organisation de façon à ce que la communauté de l'ICANN qui a besoin de ressources pour participer au modèle multipartite puisse le faire. Donc, c'est une recommandation détaillé et non pas seulement une question de budget come l'a dit Sébastien. Si on commence à regarder les principes, il nous faut orienter des ressources pour soutenir ce modèle multipartite et surtout il nous faut identifier des ressources en fonction des besoins qui existent. Donc, voir comment on utilise cet argent et comment on utilise ces ressources et comment on peut rendre plus transparent.

Notre organisation d'At-Large doit avoir aussi du gâteau. Nous devons être sûr de développer des processus de transparence, des mécanismes

de responsabilité de transparence quelque soit les principes qui seront ensuite donc mis en œuvre au sein de l'ICANN.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, c'est un point important que vous veniez de dire et comme vous le savez, nous avons le sommet d'At-Large qui approche. Il va y avoir une série de discussions. On va travailler sur différents problèmes. On a aussi une série de séances plénières et au cours d'une de ces séances, vous allez parler justement de ce thème qui est donc le processus de transparence et le futur de ce processus de transparence. Je pense que ce serait intéressant d'entendre ce que vous avez dit et le fait de dire qu'ALAC soutient non seulement les recommandations de Net Mondial, mais aussi les recommandations faites par certains membres de l'ICANN. Donc, je pense que c'est une excellente idée et il y aura bien sûr une discussion qui aura lieu à Londres à ce propos.

Nous voilà presque à la fin de l'appel. Mais nous avons toujours quelques minutes de plus et je voudrai que l'on lise les contributions de Jean Jacques qui nous ont été envoyé avant cet appel. Ces contributions ont été ajoutées comme des commentaires. On parle de notre ordre du jour. Donc, peut être je voudrai que l'on revienne sur la page de l'ordre du jour.

Est-ce qu'on a les commentaires en bas de cette page avec l'ordre du jour? Heidi. Est ce qu'il y a du personnel pour répondre.

HEIDI ULLRICH: Oui, je pense que tout ça est inclus avec l'ordre du jour. Oui, c'est tout à fait ce que je disais Olivier.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Alors, les commentaires comme on a dit était en bas de l'ordre du jour. Merci de l'afficher sur l'écran, le commentaire était le suivant. Vous mentionnez les deux commentaires principaux, d'une part l'environnement que permet à l'ICANN et à l'internet de fonctionner. Jean Jacques mentionne que bien que les exigences techniques et opérationnelles ont été essentielles pour l'internet. Donc, la sécurité, la fiabilité, la capacité d'échelonner, l'un des défis principaux de la gouvernance de l'internet et maintenant, pendant la gouvernance de l'internet dans sa complexité et pour avoir un sens, ce modèle multipartite doit évoluer et donc, le moment est venu d'éclaircir les rôles respectifs des parties prenantes et de placer l'internet sur les perspectives d'utilisateurs d'internet au centre des réformes.

Je ne sais pas si cela attire votre attention. Je pense que c'est quelque chose qui coïncide avec ce qu'on a discuté le long de cet appel. Donc, on a la clarification des rôles respectifs des parties prenantes respectives, y compris les Etats souverains. Je pense qu'en quelque sorte, c'est une question qui a été mentionné dans le document final de Net Mondial et toujours on a les positions des acteurs importants par rapport à la responsabilité de l'ICANN. Je ne vais pas lire tout le paragraphe, mais il mentionne des révélations de Snowden, ses divulgations qui ont sensibilisé les utilisateurs d'internet mondiaux au sujet de leurs droits fondamentaux et des problèmes de terrorisme, la pornographie qui mentionne également l'importance de comprendre la motivation des

autres gens disponibles aux grands acteurs comme la Chine, le Brésil et dire plus que jamais, la gouvernance de l'internet exige maintenant des directives générales.

Il mentionne encore les directives de Net Mondial comme projet de ligne directrice, comme contribution et puis il a des propositions potentielles et des mesures pour l'ALAC dans ce contexte à partir de Net Mondial. Ils suggèrent que l'ICANN inclus à son travail certains points. Donc, quant à ce point 2.d, il fait des suggestions comme par exemple considérer les accomplissements de l'ALAC depuis sa création par la révision de l'influence de l'ALAC et ou des déclarations concernant l'orientation de l'ICANN, la quantité d'ALS et leur impact effectif etc.

Donc, cela me semble être des points pour travailler ensemble avec des groupes thématiques. Pour qui ne les savent pas, il y a cinq groupes thématiques qui ont été crée pour les discussions et qui vont contribuer à la rédaction du sommet At-Large. D'une part, on a le modèle multipartite. C'est une question plutôt générale qui a été diffusé à Net Mondial si on a la mondialisation de l'ICANN, on travaillera sur ce qui a été discuté aujourd'hui. On a l'internet mondial dans la perspective des utilisateurs.

Ce qui correspond avec ce qui a été exprimé également par Jean Jacques Subrenat. La responsabilité et la transparence de l'ICANN, c'est un groupe de travail qui pourra revenir sur les discussions d'aujourd'hui j'espère pour trouver des recommandations à faire et apparemment, ce sont des discussions avec la communauté de l'ICANN concernant l'engagement. Aussi, ce que Jean Jacques mentionnait pour mettre en valeur pour les accomplissements de l'ALAC et de ces déclarations et de

l'importance de l'ALAC au sein de l'ICANN. Je vois qu'on a déjà dépassé l'heure. On pourrait de toute façon rester cinq minutes de plus si besoin. On a Cheryl. Pardon, j'avais Christopher d'abord, je ne l'avais pas vu. Allez-y Christopher s'il vous plait puis on aura Cheryl. Christopher, vous avez la parole.

CHRISTOPHER WILKINSON: D'abord, je remercie Jean Jacques pour nous avoir envoyé ces points pour nos déclarations. Si je me souviens des commentaires qui ont été diffusés par Roberto sur ces mêmes questions. C'est moi qui les ai envoyés. Troisièmement, on a déjà dit que le modèle multipartite devait évoluer. On a parlé de la question d'équilibre de pouvoir, de l'environnement de l'ICANN, de l'IGF. Et puis pour ce qu'est de la responsabilité au delà des commentaires de Jean Jacques concernant Snowden.

Personnellement, quelque chose, un point commun entre nous tous, mais l'ICANN doit avancer et voir ce qui va se passer dans la confidentialité avec ce qui va se passer avec le Whois, avec les registres qui ont été incorporés dans le cadre de nouveaux gTLD, avec tous ces endroits étranges. Je vois pleins de nouveaux problèmes qui apparaissent en termes de compétences, de juridiction, de gestion normale du DNS avec le programme des nouveaux gTLD. Donc, il faut qu'on s'occupe de cela et qu'on fasse attention. Et c'est normal que l'ICANN évalue l'efficacité de chaque organisation de soutien et de chaque comité consultatif.

Je pense que ce serait bon pour nous de nous engager à cette discipline parce que les raisons pour lesquels l'ICANN à travers les sociétés civiles et les communautés n'a pas l'efficacité suffisante, n'a rien à voir avec notre groupe. Le problème commence par le nomcom et avance jusqu'à la composition du conseil et le processus ascendant en silos à travers la GNSO.

Donc, ce sont des questions qu'il faut qu'on aborde directement. Pour dire bien, on aura une évaluation de l'efficacité d'At-Large au sein d'ICANN. Si ce n'est pas suffisamment efficace, l'ICANN doit changer. Alors, allons-y, nous allons reprendre cette question à Londres. Merci Olivier de cet excellent appel.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Merci Christopher et merci de vos contributions avec cet appel et donc on a eu des téléconférences très longues, bien plus longues que celles d'aujourd'hui. Elles sont toujours de bonnes contributions. On a maintenant Chreyl. Cheryl, le nom com a été mentionné, mais bien sûr, je suis sûr que vos commentaires vos commentaires seront également intéressants. Merci Cheryl.

TERRI AGNEW:

Je pense que Cheryl s'est déconnecté parce qu'elle devait partir à un autre appel.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: C'est vrai. Ce n'est pas grave. Je suis sûr qu'elle nous remettra ses commentaires par écrit. Donc, ce qu'il faut que l'on discute et suivre est maintenant ce qu'on va faire par rapport à l'ouverture de cette discussion. Je vois que notre communauté est très intéressé à cela. La réponse initiale est ce que l'on va passer et que l'on va publier pour la consultation publique qui pose ces questions de base. Ce sont des questions fondamentales que j'ai affiché sur l'écran tout à l'heure. C'est quel étaient les questions sur lesquels l'ICANN devrait s'occuper concernant la responsabilité? Parce qu'on n'a pas de responsabilité contractuelle, une trajectoire avec le gouvernement etc.

Donc, je travaillerai avec Alan et avec ceux qui sont intéressés pour contribuer au processus de publications dans la consultation publique. On a une page de commentaires publics que vous trouverez sur le lien que je viens de publier sur le chat. On pourrait apporter des commentaires par écrit. Si vous avez des commentaires à faire, publiez s'il vous plait parce que des fois ça arrive, on n'a pas des commentaires sur le wiki, sinon vous pouvez les envoyer à staff@icann.org et nous remettrons vos commentaires.

En fait, j'aurai vous demander cela tout à l'heure. Ariel ça ne vous gêne pas? Ariel me dit que vous pouvez bien envoyer cela. Donc, c'est ariel.liang@icann.org Voilà et bien de publier son adresse sur le chat.

Peter a levé sa main. Peter, si votre commentaire est très court, vous pouvez prendre la parole. Peter, vous êtes peut être en muet, je ne vous entends pas. Alors, vous pouvez peut être écrire votre commentaire sur le chat. Avec cela, on est 6 minutes en retard. On a dépassé l'heure. Il

est 21:41. Je vous remercie tous d'avoir participé à cet appel et j'espère que vous allez discuter avec toutes ces questions.

Il nous reste quelques jours de plus, même une semaine de plus, je dirai pendant laquelle, on recevra des commentaires, vous pouvez donc les envoyer à travers la page de commentaires publics liés à cette consultation publique et puis on devra rédiger un document, une déclaration pour la remettre à Theresa

Swinehart et à son équipe.

A Londres comme vous savez, on maintiendra ces discussions avec les différents groupes et nous allons rédiger d'autres déclarations et je pense que ces déclarations qui sont liés à la responsabilité et à l'amélioration de la responsabilité de l'ICANN seront orientées à ce processus. On aura beaucoup de membres de notre communauté et les groupes de travail de notre communauté qui s'occuperont de la responsabilité. Je pense que le groupe de travail commencera à travailler immédiatement après la réunion d'ICANN à Londres, donc le 12 juillet ils vont commence à travailler. On aura une annonce aujourd'hui de l'ICANN concernant ces questions.

Je ne sais pas s'il y a d'autres commentaires à faire, mais je pense que non Peter, vous levez toujours la main. Est-ce que vous voulez prendre la parole. Peter, non? Alors, non. En tout cas, on remercie les interprètes d'avoir suivi notre meeting et d'être restés également dix minutes de plus sur cet appel. L'appel est maintenant clos. Au revoir.